



Adhérer à l'UNSA retraités, c'est facile !

Vous n'avez le plus souvent ...

... rien à faire !

Vous devez juste vous assurer que votre syndicat est informé de votre départ en retraite. Selon son organisation, il adaptera son information, son action et votre cotisation à votre nouvelle situation sociale ou il vous transférera dans sa structure dédiée aux retraités.

Vous partez en retraite ?

N'hésitez pas : restez à l'UNSA !



L'UNSA Retraités est une organisation transverse de l'UNSA. Elle a pour mission de coordonner l'action de l'ensemble des retraités, dans une démarche interprofessionnelle.

Le combat syndical ne s'arrête pas le jour de la retraite car les retraités sont menacés dans leurs acquis et ont des difficultés à maintenir leur qualité et leur niveau de vie.

Avec l'**UNSA Retraités**, vous pourrez poursuivre votre activité militante et participer aux actions

Dans la plupart des syndicats de l'UNSA, l'adhésion à l'UNSA Retraités, si vous le souhaitez, est faite directement par le syndicat.

Cependant, quelques syndicats de l'UNSA ne sont pas ouverts aux retraités. Leurs adhérents qui partent en retraite, peuvent adhérer au **SNURI**, le **Syndicat National UNSA des Retraités Isolés**.

Le SNURI accueille aussi les retraités qui n'étaient pas syndiqués dans leur entreprise.

Bulletin d'adhésion au SNURI si vous n'avez pas de syndicat UNSA de rattachement



**Retraités, retraitées, défendez
vos droits avec l'UNSA !**

dans votre syndicat et dans les sections UNSA Retraités des Unions départementales et régionales.

Il est indispensable que toutes les composantes de l'UNSA, syndicats, fédérations, pôles, unions départementales et régionales participent avec l'UNSA Retraités au développement de la syndicalisation des retraités.

Nous voulons convaincre chaque adhérent de rester à l'UNSA après son départ en retraite.



Que vous apporte l'UNSA Retraités ?

Chaque adhérent **UNSA Retraités** bénéficie d'un **accompagnement** par son syndicat **UNSA** de rattachement.

Nous privilégions l'action de proximité et le lien avec l'ancien milieu professionnel.

Une **lettre électronique**

est envoyée une ou deux fois par mois.

Elle traite des sujets d'actualité, donne des informations pratiques, rend compte de l'activité de l'UNSA Retraités.

De l'information papier peut être envoyée par les sections locales.

Un **site internet** mis à jour très fréquemment, vous pouvez y trouver :

- Des articles qui exposent notre avis éclairé sur les **sujets d'actualité** qui touchent les retraités
- Des **dossiers pratiques et utiles** par exemple, les démarches à effectuer pour prendre sa retraite, les changements dus aux réformes, ...
- Des articles traitant de certaines démarches **pratiques** utiles aux seniors (mais pas que !).

<https://retraites.unsa.org>

Adhérer à l'UNSA retraités, c'est faire partie d'une structure qui défend la situation des retraités en portant notamment des **revendications** sur :

La place et le rôle reconnu des retraités dans la société, y compris européenne,

Le pouvoir d'achat des retraités, l'amélioration des petites retraites, une fiscalité plus juste,

L'augmentation des pensions de réversion,

Le droit à la dignité,

La santé, la protection sociale, la protection contre les maltraitances, l'aide aux aidants,

L'autonomie et le financement de la perte d'autonomie,

L'environnement et le cadre de vie , ...

Envie d'être utile à votre syndicat UNSA ?

C'est possible !

Contactez-nous :

retraite@unsa.org

UNSA Retraités

21 rue Jules Ferry

93170 BAGNOLET